

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**Séance du 15 JUIN 2023**  
**Nombre des Membres en exercice : 77**

**OBJET : 2023-03-31 -ENVIRONNEMENT (8.8) –TARIFS DIVERS POUR LA  
GESTION DES DECHETS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
TERRES TOULOISES**

**DATE DE CONVOCATION : 8 JUIN 2023**

**DATE DE PUBLICATION : 19 JUIN 2023**

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1<sup>er</sup> étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<b><u>Étaient présents :</u></b>	<b>FONTAINE André, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, AMMARI Christelle</b> (ayant la procuration de PICARD Denis), <b>BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, ZAPOTINY Stéphane</b> (ayant la suppléance de POIRSON Elisabeth), <b>STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre</b> (à compter de la 2023-03-06), <b>PREVOT Vincent</b> (ayant la suppléance de SEGAULT Jean-François), <b>CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIRE Roger, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe</b> (ayant la procuration de KNAPEK Patrice à compter de la 2023-03-38), <b>GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice</b> (départ à compter de la 2023-03-38), <b>DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia</b> (ayant la procuration de MARTIN Vincent), <b>GASPAR Isabel</b> (ayant la procuration de MONALDESCHI Philippe), <b>TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane</b> (ayant la suppléance de ROSSO Michel), <b>ARNOULD Raphaël</b> (ayant la procuration de LALANCE Corinne), <b>CARON Jean-François</b> (ayant la procuration de MARIN Karine), <b>TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, JOUBERT Roger, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, DEPAILLAT Bernard</b> (à compter de la 2023-03-04 et ayant la procuration de TARDY Yvan), <b>HENNEBERT Philippe, DURANTAY Corine</b> (ayant la suppléance de MANSION François), <b>MATTE Jean-François, COLIN Xavier, ORDITZ Jackie</b> (ayant la suppléance de CHENOT Tony), <b>HARMAND Alde, DICANDIA Chantal</b> (ayant la procuration de BONJEAN Myriam), <b>ADRAYNI Mustapha, RIVET Lionel</b> (ayant la procuration de CHANTREL Nancy), <b>HEYOB Olivier</b> (ayant la procuration de MASSELOT Catherine), <b>ASSFELD LAMAZE Christine, BOCANEGRA Jorge, EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien</b> (ayant la procuration de ERDEM Olivier), <b>LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick, GUEGUEN Marie</b> (ayant la procuration de ALLOUCHI-GHAZZALE Malika), <b>MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.</b>
<b><u>Étaient excusés :</u></b>	<b>TARDY Yvan, FONTANA André, PICARD Denis, POIRSON Elisabeth, SEGAULT Jean-François, MONALDESCHI Philippe, ROSSO Michel, LALANCE Corinne, MARIN Karine, MANSUY Thierry, MARTIN Vincent, MANSION François, CHENOT Tony, ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, CHANTREL Nancy, BONJEAN Myriam, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier.</b>
<b><u>Avis de procuration :</u></b>	Du début à la 2023-03-37 : 11 avis de procuration. De 2023-03-38 à la fin : 12 avis de procuration.
<b><u>Avis de suppléance :</u></b>	5 avis de suppléance.
<b><u>Secrétaire de séance :</u></b>	Christine ASSFELD LAMAZE
<b><u>Nombre de présents :</u></b>	Du début à la 2023-03-03 : 54 PRESENTS. De la 2023-03-04 à la 2023-03-05 : 55 PRESENTS. De la 2023-03-06 à la 2023-03-37 : 56 PRESENTS. De la 2023-03-38 à la fin : 55 PRESENTS.
<b><u>Nombre de votants :</u></b>	Du début à la 2023-03-03 : 65 VOTANTS. De la 2023-03-04 à la 2023-03-05 : 66 VOTANTS. De la 2023-03-06 à la fin : 67 VOTANTS.

Il est proposé de compléter et préciser les tarifs en vigueur applicables aux usagers du service public de gestion des déchets à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2023, comme suit :

1. **Fourniture de composteurs et accessoires pour la gestion des biodéchets** pour tous les usagers qui contribuent au service public de gestion des déchets (via la TEOM et la Redevance Spéciale) :  
Tarifs préférentiels pour la première dotation de composteur (**1 composteur par point de production**) ou 7 ans après la première dotation (durée de vie habituelle), soit avec environ 60% du coût pris en charge par la CC2T au titre de la prévention des déchets :
  - 30 € TTC pour un composteur d'environ 300 litres en bois suivant le stock disponible
  - 40 € TTC pour un composteur d'environ 600 litres en bois suivant le stock disponible
  - 60 € TTC pour un composteur d'environ 800 litres en bois suivant le stock disponible
  - 70 € TTC pour un composteur d'environ 1000 litres en bois suivant le stock disponible

Pour des demandes complémentaires (hors champs d'application du tarif préférentiel), les composteurs sont vendus à prix coûtants suivants les dernières factures d'approvisionnement de la CC2T.

Pour mémoire, les accessoires sont proposés dans les conditions suivantes :

- 12 € TTC pour un aérateur de compost,
  - 2 € TTC pour un bioseau (utilisation avec un composteur individuel privé),
  - Fourniture gratuite des composteurs collectifs et/ou partagés y compris bio-seaux (bâtiments publics, écoles, logements collectifs, maisons de retraites, cimetières, regroupement d'entreprises, ...),
  - Première dotation gratuite de bioseau + sacs kraft (1 bioseau + 50 sacs kraft par ménage) lors du déploiement des PAV biodéchets sur le territoire quand les solutions de compostage ne sont pas possibles.
2. **Collecte des bacs de location lors des manifestations en-dehors des jours ou semaines de collecte habituelles :**

Il est proposé de répercuter la plus-value engendrée sur la base des tarifs figurant dans le marché de prestation pour une collecte ponctuelle de bac soit 30 € TTC par adresse collectée et par jour.

Vu l'avis favorable de la commission Déchets Ménagers du 25 mai 2023,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de :

- Adopter, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023, les tarifs et dispositions complémentaires proposés qui s'appliqueront sur l'ensemble du territoire,
- Autoriser le Président à signer tous documents utiles à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,  
Fabrice CHARTREUX